

Lettre aux Amis du 28 janvier 2024.

Lundi 22 janvier 2024

18h00 : Je suis à Karm Saddé, au siège de l'archevêché maronite de Tripoli, pour être à côté de mes confrères les évêques du Nord et prendre part à la rencontre annuelle de prière œcuménique pour l'unité des chrétiens. Cette année c'est au tour de S. Exc. Mgr Youssef Soueif, archevêque maronite de Tripoli, de nous accueillir. Sont présents également le métropolite orthodoxe de Tripoli Mgr Afram Kiriakos; le métropolite melkite catholique de Tripoli Mgr Edouard Daher; l'évêque vicaire patriarcal maronite de Jobbé et Zghorta Mgr Joseph Naffah; Mgr Charles Matthias Mrad évêque vicaire patriarcal syriaque catholique vice-président de la Commission épiscopale œcuménique ; un représentant du métropolite orthodoxe de Akkar, un représentant de l'archevêque syriaque orthodoxe du Nord, un représentant de l'évêque arménien catholique de Tripoli ; des prêtres, des religieux et religieuses, et des fidèles de tous le Nord. Des chorales de toutes nos Églises ont animé les chants intercalés par des prières, des méditations, des lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament, et de l'homélie de Mgr Soueif dans laquelle il a témoigné de l'unité vécue dans nos Églises du Nord.

Un dîner fraternel a conclu, dans la joie, notre rencontre.

Mercredi 24 janvier 2024

9h30-12h30 : Je suis à la réunion du Comité exécutif de l'Assemblée des Patriarches et Évêques Catholiques au Liban (APECL) au siège du Secrétariat général à Zouk. Nous avons poursuivi nos travaux sur la révision de « l'identité de l'APECL, sa structure, son organisation ainsi que le rôle et la tâche de ses commissions » à la suite de la session de novembre dernier.

11h00 : Les députés sont au Parlement pour débattre du budget de 2024 où les réformes exigées et urgentes sont totalement absentes. Les séances parlementaires sont transmises en direct sur les écrans des télévisions et à travers les autres moyens de communication.

Jeudi 25 janvier 2023

10h00-11h30 : J'ai présidé la réunion des délégués des Églises catholiques du Liban pour mettre au point une méthodologie de travail pour la poursuite du processus synodal du Synode sur la Synodalité dans nos Églises à la lumière des lignes directrices reçues du Secrétariat général du Synode à Rome qui nous éclairent sur le travail à effectuer en vue de la deuxième session de l'Assemblée du Synode en octobre 2024. Le tout est centré autour de la question-guide : « Comment être une Église synodale en mission ».

Nous allons transmettre l'expérience synodale vécue lors de la première session et faire connaître la synthèse. Nous travaillons ensuite à deux niveaux :

Premièrement au niveau de nos Églises locales - diocèses, paroisses, ordres religieux et institutions - en nous demandant : comment promouvoir et valoriser la coresponsabilité différenciée dans la mission de tous les membres du Peuple de Dieu à tous les niveaux.

Deuxièmement au niveau des relations entre nos Églises orientales catholiques, à différents niveaux et avec l'évêque de Rome. Nous mettons en valeur nos expériences œcuméniques et dans le dialogue vécu au quotidien avec les fidèles d'autres religions, notamment les musulmans.

Nous approfondissons particulièrement quatre thèmes

1 – la Synodalité : comment est-elle appliquée et vécue dans nos Églises et au niveau des structures ecclésiales.

2 – La méthode à suivre pour vivre la synodalité à tous les niveaux : la méthode de la conversation dans l'Esprit : la Parole de Dieu, l'écoute, le silence, le dialogue ouvert et franc, le discernement et la prise de décision.

3 – La formation à la synodalité pour tous les baptisés, notamment les jeunes, les séminaristes et les prêtres accompagnateurs, dans nos Églises au niveau des séminaires, universités, instituts supérieurs et centres de formation religieuse.

4 - Nous privilégions ensuite des expériences propres à nos Églises, par exemple le synode de la femme dans l'Eglise maronite, la pastorale des personnes à besoins spéciaux, le ministère des prêtres mariés, le monde numérique dans notre société, etc.

Vendredi 26 janvier 2024

11h00 : Je suis au bureau de la Caritas diocésaine à Batroun pour une réunion avec les responsables et le vice-président national chargé de la coordination des bureaux diocésains dans tout le Liban. Nous avons évoqué l'action charitable qu'accomplit notre bureau diocésain pour aider les familles nécessiteuses, dont le nombre est passé de 364 en 2019 à 2.345 actuellement, en coordination avec les deux Conférences de Saint Vincent de Paul et d'autres associations caritatives diocésaines. Mais les besoins sont tellement nombreux que nous ne constituons qu'une goutte d'eau en l'absence de l'État et de ses institutions ! Nos jeunes volontaires redoublent cependant leurs efforts.

21h50 : Les députés viennent de terminer au Parlement le vote du budget 2024.

Après trois jours de débats au Parlement – 41 députés de différents groupes parlementaires ont pris la parole pour discuter des questions politiques plutôt que discuter les chiffres et les articles du budget – les députés ont voté, article par article et à huis-clos, le budget de 2024. Le seul point positif est que c'est la première fois depuis l'an 2000 que le Parlement adopte sa loi de finances dans le temps imparti par la Constitution. Quant au reste, le projet de budget devait affronter trois enjeux principaux pour appliquer les réformes exigées par le Fonds Monétaire International (FMI) : le premier étant l'unification du taux de change ; le second étant celui de la hausse des salaires des fonctionnaires ; le troisième étant celui du rétablissement d'un certain fonctionnement normal des finances publiques en adoptant une loi pour le contrôle des capitaux équitable, une autre loi pour restructurer le secteur bancaire, et une troisième pour régler la question des pertes financières du pays. Or aucun de ces enjeux n'a été atteint. Et dans sa réponse aux députés, le Premier ministre M. Nagib Mikati s'est défendu en répondant : « Le retour de la croissance n'est pas difficile dans ce pays. Si l'on s'attelle réellement au plan de redressement, c'est tout à fait possible. Mais le problème est que le pays est sans président ». Et il a terminé son discours en interpellant les députés : « Élisez un président et foutez-nous le camp ».

Samedi 27 janvier 2024

11h00-13h30 : J'ai présidé la réunion du Conseil presbytéral. Nous avons commencé par écouter, méditer et partager la Parole de Dieu dans l'évangile du jour. Puis nous avons discuté ensemble de la pastorale des Vocations dans notre diocèse liée à celles des Familles et des Jeunes, en insistant sur le témoignage des prêtres dans leur fidélité à Jésus Christ, Tête de son Église et Bon Pasteur, et à l'Évangile.

Dimanche 28 janvier 2024, Dimanche des Bienheureux et des Justes, (la Toussaint selon notre liturgie)

A Bkerké, Sa Béatitude notre Patriarche Raï a commenté dans son homélie dominicale l'évangile du jour, celui du Jugement dernier dans Mt. 25,31-46, en disant :

« Notre Église fait mémoire des Bienheureux et Justes qui ont vécu la charité avec Dieu et avec les hommes et jouissent de la joie éternelle dans l'Église glorieuse du ciel. Nous demandons leur intercession alors qu'ils resplendissent comme le soleil dans le Royaume de leur Père (Mt. 13,43). Ils se sont distingués par leur charité envers le Christ qui l'ont rencontré dans tout homme affamé, assoiffé, étranger, nu, malade ou en prison, qui est en fait l'un des plus petits, frère de Jésus. (...) Cette charité sociale, sur laquelle nous allons être jugés, comprend la personne humaine dans sa totalité, œuvre pour son développement intégral et le libère de tous les obstacles qui obstruent sa croissance humaine, culturelle, économique et morale. C'est là qu'apparaît le rôle de l'État et des responsables, qui est de servir le citoyen et de lui assurer les moyens d'une vie digne. Nous regrettons de voir notre peuple au Liban souffrir d'une situation de misère, de pauvreté, de régression sociale, économique et monétaire. Il n'y a pas lieu de s'étonner car notre État est sans tête et est tombé en proie à des corrompus qui cherchent par tous les moyens à entraver l'élection d'un président. (...) Les habitants des localités frontalières du Sud nous expriment leur douleur et leur colère aux responsables de l'État qui les ont abandonnés. Ils subissent le poids de la guerre qui leur est imposée et dont ils ne veulent pas. Nous les écoutons avec amertume et nous essayons de leur venir en aide par tous les moyens disponibles. (...) Quant à la question des travailleurs, elle reste au cœur de la mission de l'Église depuis la publication de l'encyclique du pape Léon XIII (le 15 mai 1891), de celle du pape Saint Paul VI (le 15 mai 1971) et de celle du pape Saint Jean-Paul II (le 15 mai 1981), et qui reste la base de l'enseignement social de l'Église. Sur la base de cet enseignement, le Patriarcat maronite s'intéresse directement à ce qui améliore la situation des travailleurs dans les deux secteurs, public et privé, et bénit les actions de la Confédération Nationale des Travailleurs en ce qui concerne la retraite et l'ajustement des salaires et soutient leurs justes requêtes ».

Quant à moi, j'ai recommandé, au cours de la messe que j'ai célébrée à la cathédrale à Batroun en mémoire de la jeune Aimée Daou, trépassée un an auparavant, que l'on continue de prier pour que Notre Seigneur Jésus Christ nous donne le courage d'entrer dans sa logique de la charité, celle de voir dans tout homme en manque d'amour et de proximité, un frère de Jésus et de lui venir en aide. Nous aurons ainsi tant de bienheureux et de justes en puissance pour intercéder pour nous auprès de Notre Père dans son Royaume Céleste.

+ Père Mounir Khairallah, évêque de Batroun